



ULTIMATE CUP X SHOWDOWN

La campagne « Ultimate Cup X Showdown » (ci-après dénommée la « Campagne ») est proposée par Ultima Markets (ci-après dénommée la « Société » ou « Ultima Markets ») aux clients éligibles de la Société.

DURÉE

Cette Campagne est valable du 1 juin 2026 à 00:00 (GMT+3) au 26 juillet 2026 à 23:59 (GMT+3).

La période réelle de la campagne sera soumise à l'heure affichée dans la zone promotionnelle désignée.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

1. Cette Campagne est ouverte à tous les clients, nouveaux et existants, d'Ultima Markets. En participant à cette Campagne, le client reconnaît avoir lu et accepté d'être lié par les présentes Conditions Générales ainsi que par les Conditions Générales d'Ultima Markets.
2. Les utilisateurs existants peuvent participer à la campagne en ouvrant un nouveau compte STP/ECN et en effectuant leur premier dépôt.
3. Les nouveaux clients doivent ouvrir un compte auprès d'Ultima Markets avant de s'inscrire à cette Campagne.
4. Pour devenir un nouveau client d'Ultima Markets, il est nécessaire de s'enregistrer auprès d'Ultima Markets, de fournir toutes les informations pertinentes sur demande dans le cadre du processus « KYC » (Connaître son client) et de créer un compte réel.
5. Un nouveau client est défini comme une personne n'ayant jamais ouvert de compte de trading réel auprès d'Ultima Markets et dont la demande a été acceptée par Ultima Markets. Ultima Markets se réserve le droit d'évaluer de manière indépendante si le demandeur a un lien avec d'autres détenteurs de comptes existants d'Ultima Markets, y compris les détenteurs de comptes précédemment clôturés, afin de déterminer l'éligibilité du demandeur en tant que nouveau client.
6. Cette Campagne s'applique uniquement aux comptes STP et ECN valides.
7. Les comptes liés à PAMM, MAM, Cent, SFO, Copy Trading et/ou UM Social ne seront pas éligibles pour participer à cette campagne.
8. Tous les participants doivent ouvrir un nouveau compte de trading STP et ECN.

MÉCANIQUE DE LA CAMPAGNE

9. Pendant la période de la campagne, les participants peuvent concourir pour des récompenses de classement hebdomadaires et des grands prix saisonniers en fonction de leurs performances de trading. À mesure que le nombre de participants augmente, la cagnotte globale se débloquera automatiquement et le montant des prix augmentera par étapes.

Éligibilité et exigences

10. Le premier dépôt effectué pendant la période de la campagne doit répondre aux exigences minimales pour les niveaux suivants :

Groupe	Dépôt minimum (USD)
Rookie	\$100
Poids léger	\$1,000
Poids lourd	\$10,000

11. Cette campagne s'applique uniquement aux ordres de trading sur les produits suivants : Forex, Or, Argent, Pétrole brut, Cryptomonnaie.

12. Les ordres de trading pour des produits non spécifiés dans les conditions ci-dessus ne seront pas éligibles pour cette campagne et ne seront pas soumis à ses mécanismes ou exigences.

13. L'exigence en matière de lots de trading ne prendra en compte que les ordres dont l'intervalle de temps entre l'ouverture et la clôture de la transaction est de 5 minutes ou plus.

Méthode de calcul du classement

14. Classement hebdomadaire

- a. Le classement hebdomadaire sera établi sur la base du pourcentage de profits et pertes (% de P&L) du participant pour la semaine.
- b. $\% \text{ P\&L} = (\text{P\&L réalisé total hebdomadaire} + \text{P\&L non réalisé hebdomadaire}) / (\text{Valeur nette initiale} + \text{Total des dépôts hebdomadaires}) \times 100 \%$
- c. P&L total réalisé : correspond au profit et à la perte total de toutes les positions clôturées pendant la semaine de compétition.
- d. P&L non réalisé : correspond au profit et à la perte flottant des positions ouvertes à la fin de la semaine de compétition.
- e. Capitaux propres initiaux : correspond au solde du compte de l'utilisateur au début de la semaine de compétition.
- f. Dépôts hebdomadaires totaux : correspond au montant total déposé pendant la semaine de compétition.
- g. Le classement sera trié par ordre décroissant selon le % de P&L. En cas d'égalité, le volume total de trading sera utilisé pour départager les participants.

Classement de la saison

15. Le classement final de la saison sera déterminé sur la base du profit réel total (USD) de chaque compte participant pendant toute la durée de la compétition.
16. Si plusieurs participants affichent le même profit total (USD), le système utilisera le volume de trading global pour les départager.

Les récompenses sont divisées en deux catégories :

A. Récompenses de classement hebdomadaires

B. Grands prix saisonniers

17. Mécanisme de la cagnotte : La cagnotte sera débloquée de manière dynamique en fonction du nombre réel de participants, avec des montants de prix différents correspondant aux étapes.

Récompenses du classement hebdomadaire – Tableau de déblocage des récompenses

18. Le classement sera déterminé sur la base du % de P&L des participants pour la semaine, avec une cagnotte débloquée dynamiquement selon le nombre de participants valides au cours de cette semaine.
19. Chaque participant doit atteindre un volume de trading minimum de 500 000 USD (0,5M) pour être éligible au classement.
20. Seuls les participants ayant un % de P&L positif pour la semaine seront éligibles au partage de la cagnotte.

Niveaux de la cagnotte hebdomadaire

Nombre de traders hebdomadaire	Cagnotte totale
1 - 1,000	\$1,500
1,001 - 2,500	\$3,000
2,501 - 3,500	\$6,000
3,501 - 6,500	\$9,000
6,501 - 10,500	\$12,000
10,501 - 16,500	\$13,500
16,501 - 25,500	\$18,000
Plus de 25 501	\$25,000

Récompenses du classement hebdomadaire – Tableau de déblocage des récompenses

21. Les 50 meilleurs traders de la semaine (classés par % de P&L) se partageront la cagnotte hebdomadaire selon les proportions suivantes :

Classement	Ratio de distribution (%)	Nombre de personnes
#1	20%	1
#2	15%	1
#3	12%	1
#4	10%	1
#5	8%	1
#6 - 10	3%	5
#11 - 20	1%	10
#21 - 50	10% au total, répartis équitablement	30

Grands prix saisonniers – Tableau de déblocage des récompenses

22. Chaque participant est limité à la réception des récompenses de saison via un seul compte principal.

Nombre cumulé de participants	Cagnotte totale
1 - 1,000	\$60,000
1,001 - 2,500	\$120,000
2,501 - 3,500	\$240,000
3,501 - 6,500	\$360,000
6,501 - 10,500	\$480,000
10,501 - 16,500	\$540,000
16,501 - 25,500	\$720,000
Plus de 25 501	\$1,000,000

Grands prix saisonniers – Détails des récompenses

23. Les participants peuvent se partager la cagnotte saisonnière en fonction de leur classement final, avec les pourcentages de partage des profits correspondants pour les différentes catégories (Groupe Rookie, Poids léger et Poids lourd).

Groupe	Proportion de la cagnotte	Explication de la cagnotte totale correspondante
Rookie	10%	Correspond à 10 % de la cagnotte totale
Poids léger	35%	Correspond à 35 % de la cagnotte totale
Poids lourd	55%	Correspond à 55 % de la cagnotte totale

24. La cagnotte se débloquera de manière dynamique au fur et à mesure que le nombre de participants augmente, avec la répartition en pourcentage correspondante suivante :

Nombre cumulé de participants

Classement	1 - 1000	1001 - 2500	2501 - 4000	4001 - 5500	5501 - 6500	6501 - 10500	10501 - 16500	16501 - 25500	25501 +
#1	21.0%	21.0%	21.0%	18.0%	18.0%	16.0%	16.0%	16.0%	16.0%
#2	15.0%	15.0%	15.0%	14.0%	14.0%	13.0%	13.0%	12.0%	12.0%
#3	13.0%	13.0%	13.0%	12.0%	12.0%	11.0%	11.0%	10.0%	10.0%
#4	12.0%	12.0%	12.0%	11.0%	11.0%	10.0%	10.0%	9.0%	9.0%
#5	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	9.0%	9.0%	8.0%	8.0%
#6	9.0%	9.0%	9.0%	8.0%	8.0%	7.0%	7.0%	7.0%	7.0%
#7	8.0%	8.0%	8.0%	6.0%	6.0%	6.0%	6.0%	6.0%	6.0%
#8	5.0%	5.0%	5.0%	5.0%	5.0%	5.0%	5.0%	5.0%	5.0%
#9	4.0%	4.0%	4.0%	4.0%	4.0%	4.0%	4.0%	4.0%	4.0%
#10	3.0%	3.0%	3.0%	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%
#11 - 20	-	-	-	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%
#21 - 30	-	-	-	-	-	0.7%	0.7%	0.7%	0.7%
#31 - 50	-	-	-	-	-	-	-	0.2%	0.2%

Ce ratio s'applique à la distribution interne au sein de chaque groupe (Groupe Rookie / Poids léger / Poids lourd).

Règles de distribution et de réclamation des récompenses

25. Les récompenses seront distribuées sous forme de bons cash. Toutes les dispositions relatives aux récompenses seront finalisées dans les 21 jours ouvrables suivant la fin du concours. Les résultats seront annoncés sur le site officiel et les gagnants seront informés par e-mail.
26. Les gagnants doivent passer l'examen du contrôle des risques, et les récompenses en espèces seront créditées sur leurs comptes de trading dans les 21 jours ouvrables suivant la fin de la campagne.
27. Les gagnants doivent passer l'examen du contrôle des risques, et la remise des prix sera organisée par le personnel désigné dans les 21 jours ouvrables suivant la fin de la campagne.
28. Les gagnants doivent s'assurer de fournir des coordonnées valides, car tout manquement pourrait entraîner des retards ou la non-attribution des récompenses.
29. Pour réclamer le prix ou la récompense, les gagnants doivent posséder un compte de trading réel Ultima Markets actif, entièrement vérifié et approuvé conformément à l'accord client.
30. La société se réserve le droit de révoquer la qualification de tout gagnant ne respectant pas les normes d'Ultima Markets.

Conditions Générales

31. Sauf indication expresse contraire, ces conditions s'appliquent à toutes les campagnes, offres et/ou promotions organisées par Ultima Markets (collectivement dénommées les « Campagnes »).
32. Toutes les Campagnes sont soumises aux lois et aux exigences réglementaires applicables et sont régies par la décision finale d'Ultima Markets.
33. Les clients doivent s'assurer que toutes les mesures prises dans le cadre de la participation aux Campagnes sont conformes aux lois et réglementations de leurs juridictions respectives et doivent comprendre les risques juridiques associés.

34. La participation aux Campagnes ne doit pas être interprétée comme modifiant la préférence de risque d'un client ou encourageant un comportement incompatible avec sa stratégie de trading.
35. Les clients doivent évaluer et assumer de manière indépendante tous les risques découlant de la participation aux Campagnes ou aux activités de trading.
36. Tous les comptes de trading nouvellement ouverts sont soumis à l'approbation d'Ultima Markets.
37. Ultima Markets se réserve le droit de procéder à une vérification d'identité conformément aux exigences de lutte contre le blanchiment d'argent (AML) et le financement du terrorisme (CFT).
38. Si les clients déposent des fonds via des portefeuilles électroniques ou des crypto-monnaies (y compris, mais sans s'y limiter, l'USDT), Ultima Markets peut annuler leur éligibilité à participer aux Campagnes.
39. Ultima Markets se réserve le droit de modifier, suspendre ou mettre fin à toute Campagne, offre et/ou promotion à tout moment sans préavis, raison ou compensation.
40. Si un client enfreint les conditions ou est soupçonné d'abus, de fraude, d'arbitrage de couverture, Ultima Markets peut refuser ou annuler la participation et peut récupérer, ajuster ou déduire les récompenses ou profits associés.
41. Ultima Markets conserve l'entière discrétion pour déterminer si un comportement contrevient à l'objectif ou à l'esprit d'une Campagne.
42. Ultima Markets ne peut être tenue responsable de toute perte, responsabilité, coût ou dommage (incluant, sans s'y limiter, les défaillances de serveur ou les problèmes de connexion) résultant de la participation à la Campagne.
43. Les clients reconnaissent que le trading comporte un risque élevé et Ultima Markets n'assume aucune responsabilité quant aux résultats de trading individuels.
44. Ultima Markets peut modifier ces conditions à tout moment, et ces modifications prendront effet dès leur publication sur le site officiel.

- 45. L'utilisation continue des services d'Ultima Markets ou la participation aux Campagnes constitue l'acceptation des conditions modifiées.
- 46. En cas de divergence entre les versions linguistiques, la version anglaise prévaudra.
- 47. En cas de litige, la décision finale d'Ultima Markets sera contraignante.

CONDITIONS GÉNÉRALES ADDITIONNELLES DE LA CAMPAGNE

- 48. Vous devez avoir plus de 18 ans pour vous inscrire et demander l'ouverture d'un compte.
- 49. Ultima Markets se réserve le droit de rejeter toute demande ou de suspendre et/ou d'annuler tout compte, et de révoquer toute récompense, bonus ou profit obtenu lors des Campagnes.
- 50. Ultima Markets peut, à sa seule discrétion, modifier, suspendre ou mettre fin aux Campagnes sans préavis et sans compensation.
- 51. La décision d'Ultima Markets est définitive et sans appel, et aucune explication supplémentaire ne sera fournie.
- 52. Sauf refus exprès du client par écrit, Ultima Markets se réserve le droit d'utiliser les images, matériels liés à la Campagne ou informations du client à des fins de marketing, de médias sociaux ou promotionnelles.
- 53. Ces conditions additionnelles s'appliquent conjointement avec les Conditions Générales et ont un effet juridique identique.
- 54. Si une disposition est jugée invalide ou inapplicable, la validité des dispositions restantes ne sera pas affectée.
- 55. En cas de divergence résultant de la traduction, la version anglaise prévaudra.